ASSOCIATION DES MAIRES ET ADJOINTS DE LA SARTHE

65ème Congrès Départemental

Le Mans / 5 octobre 2013

Bilan financier provisoire – Exercice 2012/2013

Monsieur le Président, Mes Chers Collègues,

Les comptes de notre association pour l'exercice 2012/2013 ne seront officiellement arrêtés que le 31 décembre 2013.

En effet l'an dernier, votre assemblée générale a décidé de clôturer ses comptes au 31 décembre de chaque année, pour se caler sur les budgets annuels de nos collectivités.

De ce fait, notre exercice durera exceptionnellement 15 mois **jusqu'à sa clôture le 31 décembre 2013**.

Toutefois, il nous a semblé pertinent de vous présenter un bilan provisoire au 13 septembre 2013 ainsi qu'un budget prévisionnel pour l'année civile 2014.

M. Jean-Pierre VOGEL, a été désigné par votre Comité Directeur, afin de vérifier la sincérité des comptes, qui vous seront soumis ce matin. Il présentera son rapport de contrôle sur cet arrêté de comptes provisoire tout à l'heure.

Avant cela je vais vous présenter les grandes lignes de la situation comptable arrêtée provisoirement au 13 septembre 2013.

- RECETTES :

- Solde de cotisations 2012	*…….…….*	*4 728, 45 €*
- Cotisations 2013 (déduction faite des cotisations AMF de 2013 reversées pour 72 175 euros)	*…….…….*	*84 113, 24 €*
- Aide à la création d'un poste au 13/09/2013 proratisée sur la période	*…….…….*	*16 768, 00 €*
- Produits financiers nets	*…….…….*	*8, 69 €*
- Participations formation des élus	*…….…….*	*9 840, 00 €*
- Reçu des communes pour le compte d'ICP pour 2013	*…….…….*	*950, 00 €*
- Subvention du Conseil Général	*…….…….*	*22 000,00 €*

Total général recettes .....138 408, 38 €

DEPENSES :

- Salaires et charges	……	*82 172, 20 €*
-Coût organisation de réunions	……	*1 959, 10 €*
- Honoraires et frais de formation	……	*8 817, 81 €*
- Papeterie, imprimerie	……	*628, 37 €*
- Téléphone, fax, internet	……	*1 573, 59 €*
- Frais de déplacement	……	*2 485, 05 €*
- Abonnements	……	*2 186, 38 €*
- Assurance	……	*952, 29 €*
- Congrès de l'AMF Paris novembre 2012	……	*2 418, 15 €*
- Divers	……	*759, 13 €*
- Coût organisation congrès départemental 2012	……	*7 297, 08 €*
- Avance sur coût organisation départemental 2013	……	*489, 16 €*
- Frais postaux affranchissement	……	*1 442, 53 €*
-Participations aux sites internet ICP reversées pour 2012	……	*1 000, 00 €*

Total général dépenses .....114 180, 84 €

RESULTAT provisoire excédentaire.....……24 227,54 €

COMMENTAIRES des résultats provisoires de l'exercice.

Le résultat de l'exercice est pour l'instant positif.

L'augmentation des cotisations de l'année dernière de 14 000 euros de plus que les années précédentes, et l'aide de l'AMF Paris, pour ce second poste, proratisée sur les 12 mois soit à 16 768 euros, nous ont aidés pour couvrir nos charges nouvelles.

Le bon recouvrement des cotisations à notre amicale mis en avant l'an passé peut de nouveau être souligné puisqu'à la date de clôture de nos comptes, les cotisations des communes ont été encaissées à **plus de 98%** (4 communes n'avaient pas réglé leur adhésion au 13 septembre dernier et 1 ne souhaite plus adhérer).

L'activité soutenue de l'Association des maires et adjoints de la Sarthe doit encore cette année beaucoup à l'aide financière du Conseil Général de la Sarthe qui nous a versé une subvention de fonctionnement de 22 000 euros.

Enfin, le budget prévisionnel 2014 (en année civile) ne présente pas de bouleversements notables. Je vais vous le présenter dans quelques instants.

Toutefois, il est important de souligner que la marge de manœuvre sur les charges de notre structure reste faible.

En effet, le poste salaires et charges a sensiblement augmenté du fait de l'embauche d'une secrétaire à temps complet et le surcoût n'est pas totalement à ce jour couvert par les cotisations. Ce poste nous coûte **environ 29 000 euros à l'année (charges comprises).**

Cette embauche, en 2011, a néanmoins été possible grâce à **une aide à la structuration des associations départementales de la part de l'AMF Paris**, **dégressive sur 3 ans**.

Nous vous proposons cette année de fixer le montant des cotisations 2014 au même taux que les cotisations pour 2013.

SITUATION DE LA TRESORERIE :

Le montant total de notre trésorerie s'élève à **108 776,15 euros,** qui se répartissent ainsi :

- compte courant à La Poste au 13/09/2013 : 5 187,75 €
- titres de placement :
  - actions SAFER au prix d'achat : 1 936,00 €
  - SICAV Trésorerie E : 63 751,81€
- livret A la banque postale : 37 900,59 €

Total trésorerie nette : 108 776,15 €